REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DIRECTION DE LA CHANCELLERIE ET GARDE DES SCEAUX
BUREAU-AUTHENTIFICATION
MINISTERE DE LA JUSTICE

PROJET DE SOCIETE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LE PARTI
EXCELLENCE

PREAMBULE

Dans un contexte mondial en mutation rapide, où les défis sociaux, économiques et environnementaux secouent la République Démocratique du Congo, LE PARTI avec l'objectif de soulager la souffrance du peuple, s'engage dans la démarche de conquérir et d'exercer le pouvoir pour le bien-être du peuple congolais.

Ce projet de Société vise le développement de notre pays, en mettant l'accent sur la justice sociale, l'équité et la solidarité comme des principes pouvant guider notre action politique afin de construire une société plus juste, équitable et inclusive.

Ainsi donc, **LE PARTI** prône la renaissance d'une nouvelle classe politique qui incarne les valeurs suivantes : l'intégrité, l'éthique et le patriotisme qui devront caractériser les futurs dirigeants, mettant un accent particulier au bénéfice de l'intérêt général.

1. DE LA DOCTRINE

Notre doctrine se résume dans les points ci-après :

- **Le social** : l'homme est placé au centre d'intérêt que l'on doit favoriser son bien-être social tout en améliorant ses conditions de vie ;
- **La Démocratie** : la démocratie favorisera le développement de la société où le gouvernement pourra garantir les droits et libertés des citoyens, sa participation dans la vie politique et économique ;
- **L'Unité :** c'est un des facteurs majeurs qui favorise la paix et la cohésion nationale du pays ; le gouvernement jouera un rôle important afin de maintenir l'équilibre géopolitique et lutter contre le tribalisme et le régionalisme.

2. AU PLAN POLITIQUE

La politique vise à conquérir, à organiser, à exercer le pouvoir dans un Etat et à le conserver le plus longtemps possible à travers un Gouvernement qui détermine ses objectifs de manière générale ou dans les domaines particuliers, et décide des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre.

Depuis 1960 à ce jour, près de 63 Gouvernements se sont succédé, malheureusement jusque-là, aucun n'a pu apaiser la douleur de la population congolaise. Nombreux d'entre eux, ont considéré le pouvoir comme un sanctuaire pour pratiquer la démagogie, un raccourci pour l'enrichissement facile et illicite en favorisant les pratiques de la corruption, du détournement, du népotisme au mépris et à l'abandon total du peuple.

Une fois au pouvoir, Le Parti s'engage à redéfinir et à rétablir la dignité du destin du peuple congolais en priorisant la gestion durable et responsable de nos ressources au bénéfice de l'intérêt général et en privilégiant la sauvegarde de l'intégrité et l'unité du territoire national.

A. FORME ET NATURE DE L'ETAT

Nos pères ont prôné que la République Démocratique du Congo restera un et indivisible.

Ainsi, pour maintenir l'intégrité de notre territoire longtemps menacée par des guerres à répétition surtout dans sa partie Est, nous nous engageons à recouvrir notre souveraineté, à décentraliser le pouvoir pour une bonne cohésion nationale en vue de promouvoir le développement intégral du pays dans un monde poussé vers le développement durable, caractérisé par le développement des technologies vertes qui placent l'accent sur les métaux de la transition énergétique.

A ce titre, nous aurons défini la forme de l'Etat unitaire fortement décentralisé qui permettra aux entités fédérées de bien gérer et d'être autonome.

La République Démocratique du Congo est un Etat laïc, social, démocratique, fort et prospère. Nous nous engageons à respecter et perpétrer cela.

B. REGIME POLITIQUE

Le régime politique choisi par LE PARTI est présidentiel, pour garantir le principe de la séparation des trois pouvoirs entre autre :

- L'exécutif,
- Législatif
- Judicaire.

Ainsi, notre parlement sera essentiellement composé de deux chambres législatives (temple de la démocratie) au côté duquel il y aura un exécutif fort.

C. POLITIQUE INTERIEURE

LE PARTI s'engage à bâtir en République Démocratique du Congo un Etat de droit réellement fondé sur la vraie démocratie et la bonne gouvernance.

A ce titre, le parti s'engage à (au) :

a) Ne conquérir le pouvoir que par la seule voix démocratique, les élections libres, transparentes.
b) Respect des droits et libertés fondamentaux de l'homme ;
c) Respect et la protection de l'environnement et l'utilisation rationnelle des ressources naturelles ;
d) Promouvoir l'agriculture, la pêche et l'élevage comme moteur de développement économique ;
e) La protection de la femme, de l'enfant, et de toutes les autres catégories des personnes vulnérables/fragiles ;
f) Reconnaitre la puissance et la force de la jeunesse et de la femme comme facteurs de développement économique de notre pays ;
g) La répartition équitable et proportionnelle de tous les biens ainsi que de toutes les ressources du pays ;
h) Développer notre pays, la République Démocratique du Congo, pour lutter contre le sous-développement ;
i) La bonne répartition des compétences entre le pouvoir central, les provinces ainsi que les entités territoriales décentralisées ;
j) La refondation de l'Etat, pour une nation souveraine, forte et prospère ;

k) La poursuite de toutes les réformes courageuses déjà initiées dans le cadre de la redynamisation de l'Administration Publique au service de l'intérêt général ;
l) Construire une armée forte au cœur de l'Afrique et au service de la nation, capable de défendre l'intégrité du territoire national et de protéger tous ses concitoyens ;
m) Consacrer le respect de la séparation des pouvoirs ;
n) La consécration et au respect de toutes les diversités culturelles, ethniques, confessionnelles, linguistiques et sociales comme patrimoine national ;
o) Combattre toutes les formes de violences et de discrimination.

D. POLITIQUE EXTERIEURE

LE PARTI s'engage à :

a) Respecter la souveraineté des Etats voisins et à revoir les accords qui n'ont pas favorisés le développement et la sécurité de notre pays ;
b) Respecter les accords, les traités et les conventions internationaux auxquels la RDC a souscrit ;
c) Collaborer avec les forces politiques disponibles à accompagner le développement de notre pays, la République Démocratique du Congo.

3. AU PLAN ECONOMIQUE, FINANCIER ET MONETAIRE

La République Démocratique du Congo se heurte depuis plusieurs années à des sérieuses difficultés d'ordre économique caractérisées par :

- L'inflation et la flambée des prix ;
- Le manque d'emploi chez les jeunes ;
- Le poids important de la dette extérieure ;
- L'absence de la production dans le secteur agricole ;
- La dépendance vers l'extérieure des produits de première nécessité ;
- L'absence des soins de qualités ;
- L'absence des infrastructures routières et les moyens des transports conséquents ;

A. SECTEUR ECONOMIQUE

Pour booster le secteur économique de notre pays, le Parti attend mener les actions suivantes à travers son Gouvernement dans les domaines ci-après :

1. ECONOMIE

a. Diversifier l'économie longtemps basée sur l'exploitation des minerais en mettant l'accent sur la transformation locale ;
b. Préparer l'économie nationale aux enjeux du futur ;
c. Assurer la promotion de l'économie verte et bleu ;
d. Améliorer la gouvernance des ressources naturelles ;
e. Soutenir l'amélioration du climat des affaires ;
f. Promouvoir les relations économiques bilatérales et multilatérales avec les pays industrialisés.

2. AGRICULTURE, FORËT, EAU, PËCHE ET ELEVAGE

a. Assurer la sécurité alimentaire de la population en créant les zones agricoles intégrées à travers les 26 provinces du pays ;
b. Encadrer et sensibiliser la jeunesse à travers le Service National sur les techniques modernes de culture ;
c. Pratiquer l'agriculture raisonnée et durable qui tient compte des paramètres de la protection de l'environnement ;
d. Promouvoir le financement des zones agricoles intégrées pour endiguer la faim et réduire la pauvreté ;
e. Payer les équipements convenables à la production industrielle dans le secteur de pêche et capables de répondre au besoin commercial pour le développement économique du pays ;
f. Lutter contre les effets du changement climatique en améliorant l'utilisation et la consommation des ressources d'origine animale ;
g. Revoir la politique de la gestion de nos forêts en tenant compte des objectifs de développement durable et de tous les enjeux liés au changement climatique.
h. Assurer une bonne gestion responsable et durable de nos eaux afin de maintenir l'équilibre de l'écosystème ;
i. Accompagner les acteurs qui s'investissent dans les domaines agropastoraux, la pisciculture, l'apiculture etc.

3. TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET TELECOMMUNICATIONS

Les actions suivantes seront menées :

a. Assurer l'intégration nationale par la construction, le développement, la réhabilitation et la modernisation des infrastructures routière, ferroviaire et maritime (rivières, lacs, fleuve, océan) ;
b. Améliorer les stratégies de l'intégration nationale par la construction, la réhabilitation et modernisation des aéroports sur l'étendue du territoire national ;
c. Elaborer un chronogramme d'acquisition et de renouvellement de la flotte aérienne nationale en vue de favoriser le développement économique et interculturel de nos communautés ;

4. ENERGIE ET MINES

Dans ce domaine, le parti s'engage à :

a. Encourager et garantir la redistribution équitable des ressources énergétiques et minérales pour tous ;
b. Assurer la redistribution équitable de l'eau potable, de l'électricité et de toute autre forme d'énergie à toute les couches de la population à travers le pays ;
c. Développer les mécanismes encourageant le développement de l'industrie locale notamment par la valorisation des métaux nécessaires pour la transition énergétique ;
d. Encourager le développement de l'industrie verte dans notre pays et à travers le monde pour lutter contre les conséquences du réchauffement climatique ;
e. Améliorer la gouvernance de nos ressources naturelles en faisant bénéficier au pays de ses moyens de subsistance nécessaire pour son développement économique ;

Dans ce secteur, l'énergie sous toutes ses formes : électricité, gaz, bois ... une innovation est certaine en industrialisation et en maximisant la production pour atteindre le besoin réel de la population ; et dans l'axe des mines, la politique appliquée est celle de la vulgarisation du Code Minier et de la stabilisation du climat des affaires pour attirer les investisseurs.

5. TOURISME

Faire du tourisme un ministère far en améliorant son service :

- Allouer un budget spécifique dans ce secteur pour leur permettre de bien fonctionner de manière à attirer des touristes nationaux et internationaux ;
- Créer des partenariats avec d'autres services ou agences internationaux et nationaux, évoluant dans ce domaine, pour que son apport soit positif au budget de l'état et produire des impacts visibles dans la caisse de l'état.

6. ENVIRONNEMENT ET CONSERVATION DE LA NATURE

Aujourd'hui la RDC fait partie de l'un des pays conservant un grand foret au monde, avec ses faunes et flore qui l'entourent, protège les couches d'ozone et que le monde jouisse de cette stabilité climatique.

Il y a nécessité de lister la RDC parmi les pays émergents avec un bon leadership capable de valoriser ce secteur et de faire des lobbyings sur le plan international pour que le pays soit classé parmi le pays fournisseur du carbone qui favorisera le développement du pays.

B. SECTEUR FINANCIER

Le Gouvernement de la RDC doit promouvoir la pérennisation des recettes fiscales, taxes et redevances dans ce secteur pour maximiser les recettes.

- Lutter contre l'incivisme fiscal et les détournements des deniers publics ;
- Subventionner les entreprises publiques et privées dans la chaine de dépenses pour accroitre la production des biens et services équilibrant le taux du prix des biens sur le marché ;

C. SECTEUR MONAITAIRE

- Relancer une politique monétaire de baisse de taux d'intérêt de base menée par la Banque Centrale qui vise à baisser le coût des crédits bancaires et à stimuler l'activité économique ;
- Structurer et contrôler la circulation des billets de banque contre le blanchiment des capitaux

D. **PORTEFEUILLE DE L'ETAT** : Fonction publique

- Faire de ce secteur un ministère clé du développement en apportant plusieurs réformes dans la gestion par ses animateurs permettra d'obtenir :
    - Un bon résultat de coulage des recettes publiques ;
    - Une bonne qualité des services ;
    - La rapidité en intervention dans la gestion des dossiers administratifs.

4. AU PLAN CULTUREL ET SPORTIF

Un peuple sans culture est un peuple sans âme.

La RDC compte près de 450 tribus et est le troisième pays le plus peuplé d'Afrique. Sa population représente 51% de femmes et 64% de jeunes dont la plu part sont les jeunes de moins de 25 ans.

Pour promouvoir la culture et le sport dans notre pays, le Parti s'engage à améliorer la qualité de vie, du bien-être physique et mental des jeunes par la promotion et accès aux pratiques sportives et culturelles à travers les actions suivantes :

a. Réhabiliter les établissements de formation culturelle et les infrastructures sportives à travers le territoire national ;
b. Revaloriser et affirmer notre identité nationale par la protection et la promotion de nos valeurs culturelles, et sauvegarder notre cohésion nationale ;
c. Inventorier et archiver le patrimoine culturel congolais ;
d. Construire et créer les écoles des sports à travers les 26 provinces du pays ;
e. Etendre la politique de la construction et de réhabilitation des Musées pour la protection du patrimoine culturel ;
f. Appuyer la formation et encadrer les artistes congolais ;
g. Appuyer l'Institut National des Arts.

5. AU PLAN SOCIAL

Depuis 1960 à ce jour, la République Démocratique du Congo a connu plusieurs crises dont l'origine est assimilée à des multiples guerres et cette situation est à la base de la dégradation des infrastructures sociales de base occasionnant la misère, vulnérabilité et la pauvreté de la population.

Ainsi, pour remédier à cette situation, le Parti s'engage à améliorer l'accès des populations aux infrastructures et services socioéconomiques de base dans les domaines suivants :

A. FAMILLE, FEMME, JEUNE, ENFANT ET SOCIETE

a. La famille est le milieu éducatif par excellence, en plus de l'éducation scolaire, nous ferons de nos familles le temple de l'éducation civique, morale et patriotique ;
b. Lutter contre les formes de discrimination et violence faite à la femme ;
c. Garantir l'égalité de droit entre les femmes et les hommes par la promotion de la parité ;
d. Mettre en œuvre des programmes et campagnes d'éducation à la paix, à l'entreprenariat, l'emploi des jeunes pour lutter contre leur chômage ;
e. Créer un fond spéciale d'appui à la lutte contre le chômage chez les jeunes ;
f. Poursuivre l'application de la mise en œuvre de la gratuité de l'enseignement par l'amélioration des conditions de vie des enseignants ;
g. Accorder un budget conséquent au financement des projets d'ordre social qui visent l'amélioration des conditions de vie de notre population ;
h. Elaborer un plan de réduction de la pauvreté qui tient compte des paramètres socioéconomique, culturel et démographique de la RDC ;
i. Renforcer le cadre législatif et règlementaire qui garantit la protection sociale et l'accès aux services sociaux de base.

JEUNESSE

Le Parti favorisera les opportunités aux emplois des jeunes et l'entreprenariat. Il va renforcer les structures d'encadrement des jeunes et créer d'autres services rattachés au ministère de sport et loisir.

ENFANT

La situation de l'enfant est préoccupante en RDC,

Notre parti observera en application de tous les droits liés à la protection de l'enfant notamment : la convention des nations unies relative aux droits de l'enfant « CDE », la loi portant protection de l'enfant.

Assurer l'amélioration de la prise en charge de la gratuité de l'enseignement et de la maternité.

Renforcer d'avantage tous les acteurs de protection de l'enfant « la police de protection de l'enfant, les assistants sociaux et tous ministère ayant en son sein les attributions relatives à la protection de l'enfant ».

B. EDUCATION,

- Elaborer un système éducatif répondant aux normes standards avec un programme national bien adapté ;
- Adapté le système éducatif congolais aux outils modernes de l'enseignement ;
- Soutenir et améliorer la continuité de la gratuité de l'enseignement primaire.

C. RECHERCHES SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

L'éducation est le socle de développement de toutes les sociétés.

- Allouer un budget nécessaire capable de financer les recherches et la découverte technologique ;
- Créer des services rattachés au ministère des recherches scientifiques et technologique dans les domaines précis ;
- Lutter et protéger le droit d'auteur, les œuvres d'arts contre le piratage ;
- Construire des salles de spectacles, des jeux de concours, des salles de conférence scientifiques et d'exposition d'art.

D. SANTE

La santé est une priorité nationale, à cet effet, le parti veillera à :

a. Rendre accessible la couverture santé universelle pour toutes les couches de la population ;
b. Construire, réhabiliter, développer et moderniser les infrastructures sanitaires pour une meilleure prise en charge à travers les 26 provinces du pays ;
c. Appuyer les écoles de santé publique en leurs accordant un financement des matériels médicaux et augmenter leurs capacité d'accueil ;
d. Créer des structures mobiles d'intervention devant s'occuper des cas d'urgence sanitaire dans les cas ci-après : naufrage, sinistre, accident de circulation routière, crash d'avion, etc.

Accorder l'accès gratuit aux soins de santé à des personnes vulnérables et de troisième âge ;

e. Promouvoir la production des produits pharmaceutiques et encourager le développement de l'industrie pharmaceutique locale ;
f. Prendre pour urgence sanitaire les maladies contagieuses et lutter contre les épidémies ;

g. Promouvoir la culture d'assainissement de nos milieux respectifs et sensibiliser la population à la lutte contre la salubrité, la protection de l'environnement et à la bonne gestion des déchets et des résidus (rejets de divers origines) ;
h. Encourager les programmes mondiaux de la vaccination contre les maladies de l'enfance et autres maladies endémiques ;
i. Elaborer un programme de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et réserver une place de choix à la sensibilisation.

E. L'HABITAT

Le gouvernement peut constituer un plan national d'aménagement du territoire capable d'urbaniser toutes les villes des 26 provinces.

- Appliquer une politique d'octroie des logements sociaux aux citoyens ;
- Créer des espaces verts pour se détendre ;
- Créer une police de contrôle et d'assainissement public luttant pour l'hygiène et environnement ;

F. EMPLOI (la masse laborieuse) ET SECURITE SOCIALE

L'emploi est un droit pour tout citoyen congolais chercheur d'emploi :

- Lutter contre les antivaleurs et les discriminations basées sur les origines et le sexe.
- La sécurité sociale constitue un droit garanti pour tout travailleur et professionnel de bénéficier sans contrainte.

6. AU PLAN DE LA SECURITE ET DE LA DEFENSE NATIONALE

LE PARTI s'engage à faire de la défense nationale, la paix et la sécurité une urgence absolue. A cet effet, les actions suivantes seront menées :

a. Moderniser et construire une armée forte, efficace, compétitive et dissuasive ;
b. Augmenter les effectifs de l'armée et de la police nationale congolaise ;
c. Organiser des formations d'entrainaient dans les techniques de la guerre et renforcer leurs capacités en ce qui concerne l'amour de la patrie ;
d. Construire, réhabiliter et moderniser les infrastructures de base pour l'amélioration des conditions de vie des militaires et de leurs dépendants ;
e. Accorder une retraite digne aux vaillants soldats qui, par leurs savoir-faire ont servi la nation pour le maintien de la sécurité des personnes et de leurs biens et de son intégrité territoriale ;

f. Renforcer la gouvernance du MDNAC
g. Renouveler et renforcer la logistique ainsi que tous les équipements militaires.

A. L'ARMEE NATIONALE ET LA POLICE NATIONALE

La RDC est un pays potentiellement riche par sa superficie et sa densité, il nécessite une armée forte et dissuasive pour contraindre les forces extérieures, sécuriser et protéger les richesses nationales contre la convoitise extérieure et aussi défendre la souveraineté de l'état.

On se réfèrera à notre feuille de route, la police nationale sera une entité de base formée sur les valeurs républicaines.

Le ministère de l'intérieure, autorité de tutelle dans le cadre de renforcement des capacités, une réforme est exigeante dans ce secteur dans l'objectif de la modernisation et de la standardisation de la qualité du service et de la logistique. Nous formerons une police de proximité, de patrouille, de douane, respectant le droit de citoyens ainsi que le droit de l'Homme.

1. RECRUTEMENT ET FORMATION

Le parti adoptera un planning de lancement officiel de recrutement des jeunes soldats en les instruisant /inculquant le sens du patriotisme.

Former une armée capable de défendre la souveraineté de l'Etat et la sécurité de nos frontières.

2. ORGANISATION ET EQUIPEMENT

B. POLICE NATIONALE

- Faire de la police un service de protection professionnel,
- Réorganiser la chaine de commandement qui permettra au policier d'intervenir à la provocation publiques et menaces qui guette la population ;
- Créer un département de patrouille mixte entre la police et l'armée pour la sécurisation des personnes et de leurs biens ;

1. RECRUTEMENT ET FORMATION

- Recruter des jeunes policiers instruits à travers toutes les provinces, capable de protéger les personnes et leurs biens ;

- Recruter en formant les policiers sur les valeurs morales et de citoyennetés.

2. ORGANISATION ET EQUIPPEMENT

- Doter à la police nationale congolaise des équipements d'interventions mobiles modernes avec une technologie de pointe ;
- Doter de la police une logistique moderne et dynamique d'intervention ;
- Organiser les séances de renforcement des capacités des policiers par des formations dans les domaines de la protection des civils et de leurs biens suivant les normes établis et dans le respect des droits de l'homme ;

C. SERVICES SPECIALISEES ET D'INTELLIGENCE

LE PARTI, créera un service de l'Etat chargé de la détection des crimes et de défense nationale DCN capable de sécuriser le pays par sa technique scientifique.

Ce service aura une autonomie financière doté d'une personnalité juridique.

Un budget conséquent sera alloué à ce service afin de lui permettre de réaliser et atteindre sa mission.

7. AU PLAN DE LA JUSTICE ET DES DROITS HUMAINS

Depuis plus d'une décennie, le peuple congolais subit plusieurs formes des violences et atteintes aux droits humains. Malgré les efforts déployés, l'impunité ainsi que d'autres maux continus à gangrener plusieurs secteurs du pays.

Pour soulager la souffrance du peuple congolais, le parti se propose de mener les actions suivantes :

- Promouvoir l'accès à la justice pour tous ;
- Garantir l'équité des procès par le prononcé d'une vraie justice ;
- Plaider en faveur de la réparation des victimes de graves violations des droits humains ;
- Accroitre le budget de la justice ;
- Lutter contre l'impunité ;
- Adopter la loi de mise en œuvre du statut de Rome de la CPI ;
- Créer les chambres spécialisées au sein du système judicaire national ;
- Renforcer la compétence des cours civiles pour les crimes de guerre, crimes contre l'humanité et crimes de génocide ;

Historiquement la RDC possède plusieurs lois, traités et conventions ratifiés qui jadis jusqu'à nos jours demeurent lettre mortes.

Nous suggérons plusieurs reforment dans le système judicaire congolais et le renforcement des capacités de ce personnel au service de l'état entre autre : les cours et tribunaux et de la police judicaire.

Les reformes :

- Sur les droits de la défense et de la liberté des détenus ;
- Sur les conditions d'incarcérations ;
- Sur la rémunération des magistrats et des agents de service ;
- Sur l'organisation et le fonctionnement de la magistrature en RDC ;
- Et la Bancarisation des tous les frais de justice.

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DES MEMBRES FONDATEURS PORTANT DESIGNATION DU PRESIDENT NATIONAL DU PARTI POLITIQUE DENOMME « LE PARTI »

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-septième jour du mois de janvier, à 13 heures, s'est tenu dans la salle METENA de l'espace Saint Claver, dans la commune de la Gombe, Ville de Kinshasa, une réunion des membres fondateurs du Parti politique « **LE PARTI** », réunis en Assemblée constitutive, pour délibérer d'un seul point à savoir : la désignation du Président National dudit parti politique.
Etaient présents, les membres fondateurs dont liste en annexe.

Au cours de cette réunion, Messiers SENEKOMBO SENEKOMBO Gustave, IKUKU MFIRI Christian, et AFUNDI BOMBELE Alexis sont désignés par leurs pairs pour assurer les rôles respectivement de Président, Secrétaire et Rapporteur de Séance.

Les membres fondateurs du Parti présents ont circoncit l'économie des articles 24, 25,36,37 et 76 des statuts. Ils ont noté, d'une part, que le pouvoir d'élire le Président National du Parti revient au Congrès et, d'autre part, que cette compétence est dévolue aux membres du Bureau Politique dans le cas où le Congrès ne s'est pas encore tenu.

Tirant effet de ces dispositions, les fondateurs du Parti, en leur qualité des membres du Bureau Politique, ont désigné **Monsieur NGONGO KAYUMBA Giresse** comme Président National du Parti « **LE PARTI** »

L'ordre du jour étant épuisé, les membres fondateurs du Parti ont chargé le Secrétaire de séance à faire notarier le présent procès-verbal et le déposer par la suite au Secrétariat Général des relations avec les Partis Politiques.

En foi de quoi, il a été dressé le présent procès-verbal et signé par le Président, le Secrétaire et le Rapporteur de séance.

Le Président de séance
SENEKOMBO SENEKOMBO Gustave

Le Rapporteur de séance
AFUNDI BOMBELE Alexis

Le Secrétaire de séance
IKUKU MFIRI Christian

MANDAT

Nous, soussignés, Membres fondateurs du Parti « LE PARTI », réunis en Assemblée Constitutive, acceptons à l'unanimité de mandater les trois (3) membres ci : après afin de nous représenter auprès du Ministère de l'Intérieur Sécurité, Décentralisation et Affaires coutumières, pour faire enregistrer le parti et exécuter toutes autres tâches à cet effet.

Il s'agit de :

1. SENEKOMBO SENEKOMBO Gustave
2. IKUKU MFIRI Christian
3. AFUNDI BOMBELE Alexis.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LE PARTI
Paix Justice

Fait à Kinshasa, le 17 janvier 2025.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE LA JUSTICE
SECRETARIAT DE LA CHANCELLERIE ET GRANDS SCEAUX
BUREAU-AUTHENTIFICATION

LES MEMBRES FONDATEURS

N°	NOMS, POST NOMS ET PRENOMS	PROVINCES D'ORIGINE	N° TEL	SIGNATURES
1	AFUNDI BOMBELE ALEXIS	TSHOPO	0816894649	
2	APELA IVARI PLATINI	KWILU	0814558008	
3	ASSULI-BUABULANDA RACHEL	SUD-KIVU	0840043214	
4	BEYA TSHIMPANGILA	KASAÏ ORIENTAL	0816565219	
5	BULALA MPANU PAUL	KONGO C.	0979474073	
6	DIKU KABOLA Archange	MANIEMA	0853563085	
7	BONGIMA DILU Amos	Kongo Central	0844548373	
8	DEMOKOLO-NAÏJA PAPY	SUB-UBANGI	0897330382	
9	ELIKI HERMAN HERMAN	KWILU	0899498001	
10	ELOLO NOKE JONATHAN	KWILU	0822485482	
11	GBIAMBOWA-BALENGIAM	MONGALA	0810010840	
12	IKUKU TUNDJINA ALING	MAÏ-NDOMBE	0817990793	
13	IKUKU MPIRI CHRISTIAN	MAI-NDOMBE	0810683004	
14	KABEMBA NKANGA BRIGITTE	KONGO-CENTRAL	0900264740	
15	KABWEBWE ALFRED PATRICK	LOMAMI	0827216704	
16	KANDELA LUNGILI Joseph	TSHOPO	0976985324	
17	KILUMBILUMBI-PROSPER	MANIEMA	0811990614	
18	KOLOTO EZOT	EQUATEUR	0850340376	
19	LIOSO YUMA CLAUDE	TSHOPO	0997822098	
20	LONGANYOY-SHONGO-PASCAL	SANKURU	0542750754	
21	LUDJWERA BAHATI ALFRED	SUD-KIVU	0816457456	
22	MUANDA BONGILY CARLOS	TSHUAPA	0964391775	
23	MUDIJIKE MATUMBO BIENV	KASAÏ-ORIEN	0895368214	
24	MUDJU MAKOBO DEPAUL	Maï-Ndombe	0810903776	
25	MUKINGU WENGE CHRISTIAN	KWANGO	0826555402	
26	MUNDYO ASSULI KOFI	SUD-KIVU	0822667036	
27	MUNDYO BUPYO ROBY	SUD-KIVU	0821886995	
28	MUNDYO TALIMONA BENEDICTE	SUD-KIVU	0895861954	
29	MUNGOOD TCHABU AUGUSTIN	MANIEMA	0812991327	
30	MUSHAGALUSA BASHIGAOLUZE CHRISTOPHE	SUD-KIVU	097-1733537	
31	MUTSHINA MFUNI Mirdard	KASAÏ CENTRAL	0820012290	
32	NGONGO KALUNDA GIBBS	TANGANYIKA	0812394058	
33	NGUATI SIMON DIEUMERCI	K. CENTRA	0899246357	
34	NKOUKOUNOU NKOUKOUNOU	K. CENTRAL	0899961846	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LE PARTI
EXCELLENCE

35	N'LOSI KILEMBE CKOAS	KWANGO	082310714	
36	NSIMBA NDOMBASI Romain	KONGO-CENTRAL	0894177082	
37	NSWEYA NANTI Christian	KWILU	0823TUIJ	
38	NJAMBO ABDUL PRINCE	MANIEMA	0820877JJ04	
39	DORA ZUENA LILIANE	ITURI	0824634672	
40	SAMBA KAFUND AMILCAR	LUALABA	08171331M6	
41	CHUNGU MAENA Christian	H. KATANGA	0850250536	
42	OPOTA NDSADI PIERRE	SANKURU	0829557305	
43	SENEKOMBO SENEKOMBO Gustave	HAUT-VELE	0824931639	
44	TAKAISI BYALUNGWA BiBiane	MANIEMA	082107176	
45	TAMEALA DOMBELE MASOSO AUDRY	KWILU	0819080447	
46	TAMUNO NTANGU YVON	KWILU	0900998689	
47	TSHIAW TSHIAW Gilbert	K. CENTRAL	0810654427	
48	TUNDENGE DIAMUKANA	KWILU	0898610088	
49	YANGU YANGU VIRON	MANIEMA	0843349299	
50	NGISI TAMBWE DON.D	MANIEMA	0818470008	
51	PAKU-DUANDA PATRICK	KONGO CENTRAL	0814138547	
52	BOTAMBO ADO JUSTIN	EQUATEUR	0813091172	
53	MFALA-MUKUNI-Freddy	KWILU	0822910428	
54	LOFINGU-JAKAMAVWA ABED	K-CENTRAL	0817012714	
55	NSEKOLO-MOLA-BAMBALE	EQUATEUR	0815223110	
56	MUGISHO PHILEMONI	SUD-KIVU	0828703036	
57	ITOKO IYOLO STEVE	ITURI	0876832	
58	BINDANDA-MUANZA	KWANGO	8977926	
59	NGOMA-SUD-MANIE	CONGO-CENT	0850349937	
60	MBEYO MBAMBE Pierre saint	TSHIAPA	0842466130	
61	TSHILUMBA NDAYE DAVID	KASAÏ CENTRAL	082-5878	
62	KABAGAMBE REBECCA	NORD-KIVU	0828708867	
63	ZANDUNGI BAZIOLA Rifrid	Kongo Central	825058923	
64	MATYABO MBAKA MARIE-A	SUD-KIVU	0821118834	
65	TSHIKALA KAZADI CLAIRDINE	HAUT LOMAMI	082387078	
66	MIDIBEYO GBADI FREDDY	BAS-UELE	0813086179	
67	OKITO OSATO JEAN	MANIEMA	0817983389	
68	IKUKU MPILI NK-BRIEN	MAINDOMBE	0829681135	

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
DIRECTION DE LA CHANCELLERIE ET GARDE SCEAUX
BUREAU-AUTHENTIFICATION
MINISTERE DE LA JUSTICE

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
LE PARTI
EXCELLENCE